

# Voltaire

## L'Ingénu

### La Princesse de Babylone

Présentation  
par René Pomeau



GF

---

Voltaire

---

L'INGÉNU

LA PRINCESSE  
DE BABYLONE

*Présentation, notes, chronologie et bibliographie*  
*par*  
René POMEAU

GF Flammarion



L'ingénu

La Princesse  
de Babylone

GF Flammarion

© 1995, Flammarion, Paris ;  
édition mise à jour en 2014.  
Dépôt légal : décembre 2014  
ISBN Epub : 9782081361416

ISBN PDF Web : 9782081361423

Le livre a été imprimé sous les références :  
ISBN : 9782081351264

Ouvrage composé et converti par Meta-systems (59100 Roubaix)

L'Ingénu, Indien d'Amérique débarqué à Saint-Malo en 1689, découvre à ses dépens les usages du monde sous le règne de Louis XIV (L'Ingénu). Dans le palais du roi de Babylone où les prétendants défilent, la princesse s'éprend du berger Amazan, porté par des licornes et escorté d'un phénix : les deux amants s'engagent bientôt dans un périple à travers l'Orient fabuleux et l'Occident où sévit l'Inquisition (La Princesse de Babylone).

Entre ces deux contes philosophiques rédigés à la même période, l'écart paraît considérable : si le premier se donne pour une « histoire véritable », dans le second, rien n'est crédible. Dans l'un comme dans l'autre pourtant, Voltaire, en conteur espiègle, poursuit son combat contre l'Infâme et les abus des puissants. Réunies dans un même volume, ces œuvres si disparates témoignent de l'inventivité inépuisable du patriarche de Ferney

---

Du même auteur  
dans la même collection

*Candide* (édition avec dossier)

*Dictionnaire philosophique*

*Écrits autobiographiques*

*Écrits satiriques* (édition avec dossier)

*Histoire de Charles XII*

*L'Ingénu* (édition avec dossier)

*Lettres philosophiques. Derniers Écrits sur Dieu*

*Micromégas. Zadig. Candide*

*Romans et contes*

*Traité sur la tolérance*

*Zaïre. Le Fanatisme ou Mahomet le Prophète. Nanine ou l'Homme sans préjugé. Le Café de l'Écossaise.*

La Princesse  
de Babylone

## Voltaire, 1760-1768

Voltaire s'est affirmé le champion de la philosophie par une suite de brillants succès. En 1760, une campagne inspirée par le pouvoir menaçait de dérouter l'*Encyclopédie* et les encyclopédistes. Lefrançois de Pompignan avait transformé son discours de réception à l'Académie (10 mars 1760) en une diatribe contre « une littérature dépravée », « une morale corrompue » et « une philosophie altière qui sapait également le trône et l'autel ». Succès en séance. Louis XV approuve. C'est Voltaire qui, depuis Ferney, contre-attaque. Pompignan, personnage gonflé de suffisance, s'exposait à des représailles. Soudain s'abat sur lui une grêle de *Quand* (« Quand on a l'honneur d'être reçu dans une compagnie respectable »...), de *Pour*, de *Que*, de *Qui*, de *Quoi*..., lancés par le malin vieillard. Des satires de même provenance, *Le Pauvre Diable*, *La Vanité*, achèvent la déconfiture du prétentieux Pompignan. Accablé, il s'enfuit en sa ville de Montauban, et n'en reviendra plus.

Une autre offensive antiphilosophique a pour théâtre la Comédie-Française. On y joue, le 2 mars 1760, la pièce de Palissot, *Les Philosophes*. Opération plus dangereuse que la précédente : les spectacles de la capitale française sont, dans l'ancienne société, au centre de la vie culturelle. La comédie de Palissot tourne en ridicule un groupe d'encyclopédistes s'agitant dans un salon parisien. Le principal se nomme Dortidius : tous reconnaissent Diderot, présenté ici comme un bouffon odieux. D'autres, sous des noms à l'antique, sont facilement identifiés par le public : Grimm (Valère Marmontel (Carondas), Duclos (Théophraste). Les spectateurs prennent un malin plaisir à reconnaître ces gens célèbres, qu'on rencontrait fréquemment dans les rues, dans les salons, aux spectacles. Ce qui nota l'absence de Voltaire, que Palissot ménage, et de d'Alembert, qui vient d'abandonner l'*Encyclopédie*. Pièce diffamatoire. La morale des encyclopédistes est dénoncée comme encourageant le vol. Ces « philosophes » sont accusés d'« avilir leur patrie », au moment où dans la guerre de Sept Ans les troupes françaises, mal commandées, mal entraînées, mal payées, essuient défaites sur défaites : c'est évidemment la faute des encyclopédistes. La « Loi naturelle » des « philosophes » est tournée en dérision. À la première, un certain Crispin (on reconnaissait Rousseau) faisait son entrée sur quatre pattes, broutant une laitue. La comédie, visant ces personnages à la mode, obtint un plein succès de scandale. Elle eut quatorze représentations en un bref laps de temps : résultat remarquable à cette date. On la savait appuyée en sous-main par Choiseul : le puissant ministre voulait détourner l'attention, quand s'ouvrait en Allemagne une campagne militaire difficile. Fréron amplifia le succès par les comptes rendus de son périodique, *L'Année littéraire*.

Il fallait répondre, et là où avait été portée l'attaque : à la Comédie-Française. On se tourna vers Voltaire, seul recours possible. Le vieil homme de Ferney écarta une démarche préventive de Palissot. Il se trouvait qu'il avait une pièce toute prête, *L'Écossaise*, une sorte de drame situé dans une auberge de Londres : pour se venger d'une attaque de Fréron contre l'une de ses pièces, il stigmatisait dans *L'Écossaise* un personnage de journaliste, espion, forban... La pièce fut montée rapidement à la Comédie-Française, sans opposition du pouvoir. La première, le 26 juillet 1760, devant une salle quadrillée par les partisans des philosophes, fut un triomphe. L'affront de Palissot était vengé – grâce à Voltaire.

Celui-ci confirma la victoire par l'extraordinaire succès de sa nouvelle tragédie, *Tancred* (3 septembre 1760). La scène venait d'être débarrassée des rangées de spectateurs qui l'encombraient. Voltaire en profita pour déployer « le spectacle, le fracas », dont il rêvait depuis longtemps. Aménaïc (Mlle Clairon) marchant au supplice au milieu d'un déploiement d'oriflammes, de chevaliers, e



sauvée au dernier instant par Tancrède. Ce spectacle pathétique, si neuf, bouleversa des salles comblées. La pièce fit pleurer même Choiseul, qui n'était pas un tendre.

---

\*

Ainsi s'affirmait, par Voltaire, la suprématie, en fait de talent, du parti philosophique. L'air du temps devenait d'ailleurs favorable à des changements. La guerre de Sept Ans s'achevait, sur une humiliante défaite de la France. L'opinion aspirait à un renouveau. Une évolution s'annonçait. Les parlements, jansénisants, venaient enfin à bout de leurs vieux ennemis les jésuites. Exploitant la faillite du P. La Valette, ils ordonnèrent la fermeture de tous leurs collèges (août 1761). Sur le conseil de Choiseul, Louis XV se résigna : les jésuites ne peuvent plus vivre en France qu'à titre individuels (novembre 1764). Puis ils sont purement et simplement bannis du royaume : nous sommes en 1767, c'est le moment de *L'Ingénu*.

Le parti philosophique était ainsi débarrassé d'un puissant adversaire. La Société de Jésus, riche de bons hommes de talent, disposant de périodiques prestigieux (*Les Mémoires de Trévoux*, les *Lettres édifiantes et curieuses*), avait combattu non sans efficacité les idées nouvelles. Le champ paraissait dégagé pour un changement des esprits. Depuis son exil de Ferney, Voltaire perçoit donc l'approche de ces temps nouveaux. Et précisément au printemps de 1762, la nécessité de rompre avec des pratiques aussi cruelles qu'injustes lui est démontrée par de dramatiques affaires.

Pour comprendre ces affaires – Calas, Sirven, du pasteur Rochette – qui éclatent presque simultanément dans la région languedocienne, il faut se rappeler la législation inique, restant encore en vigueur vers 1760, contre la minorité protestante. Louis XIV, en révoquant l'édit de Nantes (1685), se flattait d'éliminer totalement du royaume la « religion prétendue réformée » (R.P.R.). Les protestants émigreraient ou seraient convertis, de gré ou de force. L'opération avait manifestement échoué. La sanglante guérilla des camisards dans les Cévennes ne l'avait que trop prouvé. Pourtant en 1724 le jeune Louis XV (il a quatorze ans), à l'instigation de ses conseillers et sous la pression du clergé, avait de nouveau édicté, par une déclaration, tout l'arsenal répressif de 1685 : interdiction de tout culte, public ou privé ; obligation aux « nouveaux catholiques » (ainsi nommait-on les protestants) de se marier à l'église, sans quoi leurs enfants ne posséderaient aucun état civil ; obligation de les faire baptiser par le curé sans délai, de les instruire dans la foi catholique ; interdiction à ces « nouveaux catholiques » d'exercer un certain nombre de professions ; en cas d'infraction, les galères pour les hommes, la prison perpétuelle pour les femmes ; pour les pasteurs la peine de mort : ainsi le pasteur Rochette, sous ce chef d'accusation, fut pendu en place publique à Toulouse, peu avant le supplice de Jean Calas. Une telle législation entretenait dans l'opinion, et au moins dans les régions comme le Languedoc où la minorité protestante restait dense, une hostilité de principe contre les réformés. Dans la ville de Toulouse le gros de la population fut d'emblée convaincu que le vieux marchand de tissus Jean Calas et les siens avaient assassiné le fils aîné Marc Antoine pour l'empêcher de se convertir. Pourtant aucune preuve ne put être apportée de l'intention de Marc Antoine d'abjurer la R.P.R. Et le crime familial, étant donné les circonstances, paraissait invraisemblable. Néanmoins le parlement de Toulouse, après avoir beaucoup hésité, condamne le vieil homme à périr sur la roue. On espère qu'au cours du supplice enfin il avouera. Mais Jean Calas meurt en affirmant son innocence. Erreur judiciaire manifeste. Elle aurait pu, comme tant d'autres, être oubliée le temps passant, si Voltaire ne s'était emparé du procès pour en faire une « affaire ».

Informé à Ferney par des parlementaires de Dijon, une dizaine de jours après l'exécution, il avait cru d'abord à la culpabilité de Jean Calas. Mais Genève et les milieux financiers protestants, dont l'influence grandit en cette fin de la guerre de Sept Ans, l'éclairent sur le drame. Il est sensible à ce que lui dit son ami Audibert, négociant protestant de Marseille, qui connaît bien les Calas. Il e

bouleversé par la visite du plus jeune des fils Calas, Donat, réfugié à Genève. Dès lors il est convaincu de l'innocence du supplicié. Il entreprend non seulement de le faire réhabiliter, mais d'obtenir l'acquiescement des membres de la famille (la mère, les deux filles, le fils Pierre, la vieille servante Jeanne Viguière, et un ami de passage Gaubert Lavaysse), que le parlement n'avait pas osé condamner à la peine capitale, comme il l'aurait dû, en bonne logique.

Au départ, l'entreprise paraît avoir peu de chances de réussir. Contre un arrêt d'un parlement, n'existe ni appel ni pourvoi en cassation. Le seul recours est de saisir l'instance suprême, le Conseil du roi, présidé par Louis XV lui-même. Seul un personnage disposant du prestige, des relations et du crédit de « Monsieur de Voltaire » a quelque chance de se faire entendre d'une aussi haute autorité. Par une campagne acharnée, mettant en mouvement les têtes couronnées (il lance une souscription européenne) et le monde des « honnêtes gens » sollicité par d'innombrables lettres en provenance de Ferney, au bout de trois années Voltaire a réussi. L'arrêt de Toulouse est cassé. Une autre juridiction déclare Jean Calas et les siens innocents. Voltaire revêt alors aux yeux du public une toute autre dimension. Il devient le redresseur de torts, auquel on demande de corriger de scandaleuses injustices. Bientôt il fera acquitter Sirven, protestant de Mazamet, accusé d'avoir assassiné pour l'empêcher de convertir sa fille (malade mentale qui s'était suicidée). Voltaire acquiert une immense popularité dans le petit peuple, qui n'a guère lu ses œuvres. La rue, à son retour à Paris en 1778, l'ovationnera comme « l'homme aux Calas ». Voltaire pense alors que le moment est enfin venu de faire aboutir son grand dessein, c'est-à-dire substituer au christianisme un simple théisme. La religion chrétienne sera allégée de ce qu'elle a de proprement chrétien. Plus de péché originel, ni d'Incarnation, ni de Rédemption, ni de Révélation. Le théisme se réduit à l'essentiel : la croyance en un Dieu rémunérateur et vengeur, révélé par l'ordre du cosmos ; la loi morale, universelle, inscrite de toute éternité dans chaque conscience par cet Être suprême.

Pour cette nouvelle « évangélisation », Voltaire compte sur un « petit troupeau », à l'imitation de Douze. Le précédent évangélique démontre que quelques hommes, résolus et actifs, peuvent réaliser une « révolution dans les esprits ». Les moyens ? Des écrits, mais courts, s'insinuant partout, convaincants dans leur forme ramassée. Aussi prodigue-t-il lui-même ce genre d'ouvrages, inondant le public, inlassablement, malgré les obstacles, de ces productions fabriquées à Genève, dont la plupart sont nées de sa plume. Il ne veut pas s'en tenir aux plaisanteries mordantes qui ont eu raison de Pompignan, ni à la campagne satirique anti-Fréron. Il affirme dans une lettre à d'Alembert son dessein de traiter les questions par des ouvrages de fond, tel le *Traité sur la tolérance* (1763). Il fait porter une critique sur les fondements historiques de la religion. Sa *Philosophie de l'histoire* (1765) entend restituer la vérité sur l'hébraïsme, comme sur les origines chrétiennes, contre la présentation apologétique de « l'histoire sainte ». Bizarreries, difficultés, invraisemblances des récits de l'Ancien Testament, monstruosité des massacres voulus par le « cruel Dieu des Juifs » et perpétrés par ses serviteurs : voilà ce que mettent en lumière non seulement la *Philosophie de l'histoire*, mais l'*Examen important de milord Bolingbroke* (août 1766), et la diatribe enragée intitulée le *Sermon des cinquante ans* datant peut-être de 1749, mais diffusée dans les années 1760. Voltaire souvent dans ses envois joint au *Sermon* le *Testament* de Meslier, cet humble curé des Ardennes ayant, après sa mort, laissé un long manuscrit pour désavouer ce qu'il avait, sa vie durant, enseigné à ses paroissiens : Voltaire récrit l'opus lourd et répétitif du curé de campagne, transformant au passage l'athéisme du bonhomme en un théisme voltairien. Ainsi débarbouillé (et trahi) Meslier est enrôlé dans la campagne contre l'Infâme.

Parmi tant d'écrits, se distingue le *Dictionnaire philosophique* (1764), le plus brillant, le plus riche qui demeure aujourd'hui l'une des plus vivantes des œuvres voltairiennes. L'ordre, ou désordre alphabétique permet d'attaquer sur tous les points, à l'improviste. Ici triomphe l'esthétique voltairienne de la surprise. À partir d'une érudition étourdissante (non toujours très sûre), Voltaire fait pétiller tous les feux de son esprit, abordant toutes sortes de sujets dont certains demeurent

aujourd'hui fort actuels (fanatisme, superstition, torture...). Succès inouï de ce petit livre « portatif ». Le voltairisme militant a manifestement le vent en poupe. Voltaire a donc confiance que dans la bonne société la disposition des esprits est en train d'évoluer. Ainsi, il croit pouvoir constater que près de lui, à Genève, il n'y a plus que quelques gredins qui « croient encore au consubstantiel ».

\*

Nous sommes au début de 1766. Alors une sinistre affaire vient entamer l'optimisme du philosophe. Que l'Infâme conserve tout son pouvoir, c'est ce que semble prouver l'affaire La Barre. À Abbeville un jeune orphelin (vingt ans) avait été recueilli par sa tante Mme Feydeau, abbesse de Villancourt. Le chevalier s'était intégré à la bande joyeuse de cette petite ville dévote : jeunesse dorée qui s'amusait à scandaliser les bonnes âmes par des beuveries et des propos impies. Un jour ils avaient dépassé le courant, chapeau sur la tête, une procession du Saint-Sacrement. Peu après, on découvre mutilé un crucifix érigé sur un pont de la ville. Le responsable était sans doute d'Étallonde, fils d'un notable. Il se hâta de s'enfuir (il deviendra officier de l'armée prussienne). Le chevalier de La Barre cette nuit-là dormait sagement dans un local annexe du couvent de sa tante. Son alibi ne sera pas détruit. C'est lui cependant qu'on jette en prison. Nous découvrons ici une province pré-balzacienne, sordide et féroce. Deux personnages influents ont à se venger de Mme Feydeau : l'un lui reproche d'avoir fait manquer le mariage de son fils avec une héritière, pensionnaire du couvent ; l'autre, vieux beau, poursuivait l'abbesse de ses assiduités, et avait été éconduit. Ils vont l'un et l'autre faire payer au neveu leurs déconvenues. Le chevalier passe en jugement : il est condamné à être décapité, après avoir eu sa langue arrachée. Parmi ses livres, on avait trouvé le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. La sentence ordonne que le volume soit jeté sur le bûcher où l'on brûlera le corps du chevalier. Le tribunal d'Abbeville relève du parlement de Paris, au ressort démesurément étendu (Angoulême, Lyon dépendent aussi de Paris). Le jugement, pour devenir exécutoire, doit être ratifié par le parlement de Paris. La Barre est donc transféré dans une prison de la capitale. Il y attend trois mois. Les ordres du jour étant surchargés, quand le chevalier comparaît devant vingt-cinq magistrats l'interrogatoire est expédié. Très intimidé, le jeune accusé répond par oui et par non. Les avocats ne sont pas souvent à l'Ancien Régime admis à assister leur client en séance. Les juges siègent à huis clos, sans la présence du public. On avait joint les pièces se rapportant à la mutilation du crucifix, où pourtant le chevalier n'était pas inculpé. Ce qui faisait une masse énorme : 5 346 pages. Le rapporteur a-t-il vraiment pris connaissance d'un dossier aussi volumineux ? Il incline à l'indulgence, mais faiblement. Maupeou, qui préside, ne dit rien : il est brouillé avec le président d'Ormesson, apparenté à La Barre. Soudain s'élève la voix tonitruante de Pasquier, gros homme passionné. Il dénonce tous ces « philosophes » qui sape la société. Qu'on confirme la sentence d'Abbeville : ce sera une bonne leçon pour ces gens-là et pour ceux qui les écoutent. Une majorité le suit : par quinze voix contre dix le supplice du chevalier de La Barre est confirmé. Dernier recours : une grâce du roi. Malgré de multiples interventions, dont celle de l'évêque d'Amiens, Louis XV s'obstine à refuser sa grâce. Le jeune garçon est donc décapité, le 1<sup>er</sup> juillet 1766, sur la place publique d'Abbeville, aux applaudissements d'une foule accourue par les villages entiers des environs : on voulait voir le bourreau trancher la tête d'un gentilhomme. Sur le bûcher, où se consumaient les restes de cette malheureuse victime, on ne manqua pas de lancer conformément à la sentence, un exemplaire du *Dictionnaire philosophique*.

Le jour même, 1<sup>er</sup> juillet 1766, où sur la place d'Abbeville le chevalier de La Barre était exécuté, Voltaire à Ferney espérait encore la grâce du roi. Telle était au XVIII<sup>e</sup> siècle la lenteur des communications. Informé avec retard, Voltaire n'avait rien pu faire. D'ailleurs, il restait confiant. Il n'était pas possible qu'on soumit à un supplice aussi atroce ce jeune homme pour de simples peccadilles. Le président d'Ormesson pensait de même : il comptait régler l'affaire de son parent dans

la discrétion.

Consternation quand l'affreuse nouvelle parvient à Ferney. Voltaire se sent personnellement visé sous les espèces de son *Dictionnaire philosophique*. Pasquier l'avait nommément mis en cause, précisant qu'il fallait brûler non les livres mais les hommes. Au moment du succès du *Portatif*, le roi ne s'était-il pas écrié : « Ne pourrait-on faire taire cet homme-là ? » Le supplice de La Barre annonçait-il une « Saint-Barthélemy des philosophes » ? Voltaire le craint. Il préfère mettre une frontière entre lui et les gendarmes du roi. Il va prendre les eaux à Rolle, station vaudoise sur le Léman. Puisque ce sont tous les philosophes, croit-il, qui sont visés, il leur propose une riposte collective. Que les principaux d'entre eux – Diderot, d'Holbach, d'Alembert, Damilaville... – émigrent à Clèves, ville prussienne de Rhénanie. De là, ils continueront le combat, par des écrits, sous la houlette de Voltaire. Frédéric II a donné son accord (non sans conditions restrictives). Mais le projet fut reçu par les intéressés avec une froideur équivalant à un refus. À Paris, dans le même temps, un retournement de l'opinion, y compris parlementaire, fit apparaître l'affaire La Barre pour ce qu'elle était réellement : non le signal d'une persécution, mais un raté – sinistre – de la machine judiciaire.

Voltaire en tira pourtant de graves conclusions. Il avait pris l'habitude de conclure ses lettres à ses principaux affidés, notamment Damilaville, par la formule « Écrasez l'Infâme ». Il l'abrégeait même avec un étonnant pressentiment du slogan publicitaire : « Écrelinf ». Après l'affaire La Barre, « Écrasez l'Infâme », « Écrelinf », disparaissent de sa correspondance. Ce drame l'a ramené à la réalité. Peut-être a-t-il pressenti que les croyances religieuses, inscrites dans le cœur des hommes, n'évoluent que très lentement. Changer en quelques années la religion : chimère ! Et que penser de ces « honnêtes gens » éclairés, sur lesquels il comptait ? L'aristocratie parlementaire, dont beaucoup de membres étaient acquis aux Lumières (tels Maupeou, d'Ormesson), comme elle s'était montrée faible dans ce drame ! Ses partisans mêmes l'ont bien déçu, en refusant son projet de Clèves. Voltaire se sent bien seul en son combat. Au cours de l'année 1766, l'attitude d'un Beccaria a confirmé que certains gardaient envers lui leurs distances. Beccaria, juriste milanais, révolté par les scandales de la justice et de l'administration pénitentiaire, avait publié un écrit vengeur, *Dei Delitti e delle pene*, immédiatement traduit en français, et honoré d'un *Commentaire* de Voltaire. Beccaria plaidait pour la suppression des châtiments inutilement cruels et pour que la peine fût proportionnée au délit : l'affaire La Barre venait de démontrer l'urgence d'une telle réforme. Pendant l'été de 1766, Beccaria fait un voyage à Paris : accueil triomphal dans les salons et auprès des « philosophes ». Voltaire l'a invité à s'arrêter à Ferney, à l'aller ou au retour. Mais Beccaria ne s'est pas rendu à l'invitation. Malgré une communauté d'idées, une incompatibilité d'humeur l'éloigne du grand homme : il craint sans doute, lui, homme sensible, assez replié sur lui-même, de ne pouvoir tenir sa partie dans la conversation étincelante du seigneur de Ferney.

Ses contemporains, Beccaria et les autres, ont donc déçu Voltaire dans cette affaire La Barre. Au lieu de prendre feu et flamme, ils se sont en définitive résignés. Il en résultera le diagnostic sévère porté, dans *La Princesse de Babylone*, sur la bonne société parisienne. La plupart sans doute adhère à la « bonne cause », mais du bout des lèvres. En réalité, on ne pense qu'au plaisir, par exemple aux spectacles divertissants de l'Opéra, et à ce qui s'ensuit : les soupers, et le reste.

\*

Voltaire pourtant ne renonce pas, bien au contraire. Il se manifeste plus actif que jamais, en ces années 1767-1768. Qu'il croit toujours à la propagande par l'écrit clandestin, l'affaire Lejeune le révèle en décembre 1766. En même temps est mis au jour l'un des circuits par lesquels les livres interdits passaient de Genève et Ferney jusqu'à Paris. Pour les distributeurs de la capitale, la femme Lejeune est venue en chercher une cargaison chez Voltaire. Tout un lot de l'ouvrage intitulé *Le Recueil nécessaire*

incluant quelques-uns des écrits les plus incendiaires, a été dissimulé dans des malles. Les volumes restent à l'état de feuilles imprimées, plus faciles à dissimuler. Sur le dessus ont été disposés de vieux habits de théâtre. Le tout est chargé dans le carrosse de Mme Denis. La femme Lejeune y prend place flanquée d'un agent des douanes : le passage de la frontière devrait s'effectuer sans encombre. Mais l'agent a trahi. Les douaniers ouvrent les malles et découvrent les feuilles du *Recueil nécessaire*. Affolée, la femme Lejeune s'enfuit à pied à travers les champs enneigés. Elle vient frapper en pleine nuit à Ferney à la porte du château. De nouveau, Voltaire est dans les transes. Certainement l'affaire va remonter jusqu'au roi. Par chance, dans les allées du pouvoir des personnages l'aident à l'étouffer. L'« bonne société », à Paris et à Versailles, n'est pas aussi évaporée que le prétend *La Princesse de Babylone*, chapitre x. Elle sait aussi, le cas échéant, rendre de bien utiles services.

Une autre affaire de plus de portée, où Voltaire s'implique publiquement, laisse percevoir que certains articles du programme philosophique sont, plus ou moins tacitement, acceptés par l'autorité. Marmontel avait publié un roman, *Bélisaire*, nullement subversif. Le héros, général de l'empereur Justinien (VI<sup>e</sup> siècle après J.-C.), prodiguait aux souverains de sages conseils. L'œuvre était considérée comme « le bréviaire des rois », notamment par la tsarine Catherine II, qui entreprit de la traduire en russe. Mais la Faculté de théologie de la Sorbonne y subodora des tendances déistes. Elle entreprit d'en rédiger une censure, en latin : un *Indiculus*. En principe secret, l'*Indiculus* fut vite divulgué sous le titre de *Indiculus ridiculus*, qui souleva un tollé. En effet, parmi les propositions censurables, la Sorbonne avait épinglé celle-ci : « La vérité luit de sa propre lumière, et ce n'est pas avec des bûchers qu'on éclaire les esprits. » On demanda donc à la Sorbonne s'il fallait tenir pour « orthodoxe » la sentence « La vérité ne luit pas de sa propre lumière, et c'est avec des bûchers qu'on éclaire les esprits. » Ce qui aura un écho dans le chapitre XI de *L'Ingénu*. Les plus ardents théologiens de la Sorbonne entendaient réaffirmer le principe d'une intolérance dure. L'autorité à Versailles était dans des dispositions tout à fait contraires. Elle obligea les censeurs à édulcorer leur texte. Simultanément Marmontel négociait avec l'archevêque de Paris Christophe de Beaumont, lequel joua les intermédiaires avec les tenants de la censure, Riballier et surtout Coger. Voltaire appuya Marmontel, son disciple, par plusieurs pamphlets dont *Anecdote sur Bélisaire*, entre autres. Finalement *Bélisaire* fut tout de même censuré. Mais le pouvoir n'en tint aucun compte. Le volume continua à se vendre publiquement, ce qui ne s'était jamais vu.

Voltaire se trouve alors dans la phase peut-être la plus créative de sa vie. Sa verve facétieuse se donne carrière par une épopée comique, dans le goût de *La Pucelle*, *La Guerre de Genève*. Il s'amuse à caricaturer des personnalités genevoises, qui le prirent fort mal. Autre facétie : *La Défense de mon oncle*, réponse aux critiques, le plus souvent fondées, de l'helléniste Larcher contre *La Philosophie de l'histoire*. Voltaire doit sauver sa réputation scientifique. Sous le masque d'un prétendu neveu de l'abbé Bazin, lui-même auteur supposé de *La Philosophie de l'histoire*, il prend le parti de tourner en dérision Toxotès (nom grec de « l'archer »). Le scrupuleux et sérieux Larcher ne pouvait guère suivre sur le terrain de la bouffonnerie satirique. Aussi le savant helléniste laissera-t-il sans réponse en ce qui le concerne, la charge savoureuse concluant *La Princesse de Babylone*. Voltaire va jusqu'à imaginer une mise en scène comique pour relater les expériences auxquelles il procède sur les limaces « coques ou incoques ». Ayant coupé la tête des unes et des autres, il constate qu'une tête repousse sur certaines et non à d'autres. Observation tout à fait fondée, d'un point de vue scientifique. Voltaire publie sous la forme d'une farce : *Les Colimaçons du R.P. L'Escarbotier* (septembre 1768).

Depuis toujours, la création chez Voltaire privilégie le genre qu'il juge supérieur à tout autre : la tragédie. Depuis des mois il travaille à une nouvelle pièce dont il attend beaucoup, *Les Scythes*. L'œuvre a du rapport avec les deux contes presque contemporains, *L'Ingénu* et *La Princesse de Babylone*. Elle n'en illustre que mieux les aboutissements différents du génie voltairien. Le dramaturge tente ici d'éveiller l'intérêt par des allusions. En ce peuple scythe, rustique et pacifique, on reconnaît les Suisses. À la frontière s'étend une puissante monarchie, la Perse, c'est-à-dire la France.

Un bon vieillard persan, nommé Sozame, victime d'intrigues calomnieuses, a trouvé refuge parmi les « Scythes ». La tragédie de Voltaire prend alors un tour autobiographique. Sozame a, non pas une nièce, mais une fille, Obéide, jeune et svelte (ce que n'était certes pas Mme Denis). Il va marier cet enfant à Indatire, fils d'Hermodan, un autre bon vieillard son ami. La noce va se célébrer. Ici, le coup de théâtre attendu. Révolution dans l'empire « perse ». Le pouvoir est passé aux mains du fougueux Athamare, naguère aimé par Obéide. Il surgit pour enlever la jeune fille. Duel avec son rival Indatire qui est tué. Athamare est fait prisonnier. Pour s'assurer un cinquième acte à effet, Voltaire a inventé une bizarre loi « scythe » : la veuve doit exécuter elle-même sur l'autel le meurtrier de son mari. Voilà donc Obéide poignard en main, près d'Athamare. Mais c'est en son propre cœur qu'elle enfonce le fer en déclarant son amour pour cet Athamare.

*Tanocrède* en 1760 avait été le dernier triomphe de la tragédie voltairienne : la nouveauté de la mise en scène, un pathétique adroitement ménagé (au prix d'in vraisemblances), des rôles supérieurement interprétés par Mlle Clairon et Lekain avaient subjugué les foules. Mais depuis lors Voltaire a perdu contact avec le public parisien. Obtenue non sans peine, la première des *Scythes*, le 26 mars 1767, ne fut suivie que de trois autres représentations. Une reprise en 1770 n'aura pas plus de succès. Même l'immolation d'Obéide au cinquième acte ne fit guère d'effet. On avait assisté déjà à pareil suicide de l'héroïne de *Tanocrède* (mais porté par un puissant mouvement dramatique). Même genre de dénouement dans *Olympie* (à ceci près que l'héroïne se jette dans un brasier allumé). On le retrouve dans la *Sophonisbe* de Voltaire et jusque dans l'ultime *Irène*. De sensationnel et inattendu, le sacrifice de la jeune héroïne tourne ainsi au procédé. Et le goût du public a changé, à l'insu de Voltaire, depuis trop longtemps absent de Paris. Ces conversations en nobles alexandrins, émaillées de réminiscences cornéliennes et raciniennes, ce confinement de l'action, ces péripéties plus ou moins attendues sont ressentis comme des vieilleries dépassées. Voltaire lui-même, très attaché à ce grand art de sa jeunesse, peine à confectionner ces œuvres selon des canons rigoureux. Par un réflexe qui lui est habituel, il faut que sa fantaisie s'échappe, sans contrainte, dans la création de contes.

Il voulait, dans ses *Scythes*, mettre en valeur l'« opposition perpétuelle d'un peuple libre aux mœurs des courtisans ». Au moment où il s'exprime ainsi, il a commencé *L'Ingénu*. Le Huron, fils d'un « peuple libre » aux prises avec d'autres « mœurs », en Bretagne, puis à Versailles : ce sera le thème dominant, traité avec une liberté à laquelle ne peut prétendre la tragédie. Les *Scythes*, nous les retrouvons ensuite dans *La Princesse de Babylone*, mais non plus déguisés en Suisses. Ce roi des *Scythes* chevauchant un tigre énorme, à la tête de trois cent mille guerriers, illustre dans l'imagination de Voltaire et dans la nôtre tout le prestige de l'Orient fabuleux.

Parmi l'intense production voltairienne de ces mois, émergent pour nous, outre *La Défense de mon oncle*, chef-d'œuvre de verve satirique (sinon d'érudition), nos deux contes bientôt suivis de *L'Homme aux quarante écus*. Entre ces deux contes même, *L'Ingénu* et *La Princesse de Babylone*, l'écart quant à la manière paraît considérable. Par là se manifeste la fécondité du conteur. *L'Ingénu*, une fois dépassée la légende de saint Dunstan, nous donne à lire un roman où, croirait-on, tout est vrai, jusque dans l'ajustement, fort soigné, des lieux et des dates. Au contraire, dans *La Princesse de Babylone* rien n'est crédible, ni cette capitale de Bélus, ni ce concours nuptial, ni les prodiges du phénix, ni les licornes, ni le paradis terrestre des Gangarides. Mais tant de merveilles enchantent le lecteur, avide de dépaysement. Un seul conte peut-être, dans le corpus voltairien, va plus loin que *La Princesse* dans le sens du merveilleux oriental : c'est *Le Blanc et le noir*, cette fantaisie où Voltaire s'est donné les facilités de raconter ce qu'on découvrira en définitive n'être qu'un songe.

Que nos deux contes, chronologiquement si proches, se situent à deux extrêmes opposés justifie leur réunion dans un même volume. On relèvera cependant que, partis si loin l'un de l'autre, ils finissent par rencontrer les mêmes thèmes : thèmes du combat que Voltaire persiste à mener, après la déception majeure de 1766 dont nous avons parlé. Il révisait son *Siècle de Louis XIV*, pour une nouvelle édition

quand il rédigea *L'Ingénu*. « L'histoire véritable » du conteur, sans renier le « grand siècle », dira son désenchantement. Si tant d'éclat s'accompagna de tant d'ombre, à qui s'en prendre ? Aux jésuites, bien sûr. Et à la bureaucratie d'une monarchie administrative. Aux hommes surtout, légers plutôt qu'ingrats, méchants, insoucieux du mal qu'ils font. Au « grand roi » même, cet absent.

Quand Formosante, princesse de Babylone, et son Amazan quittent leur Orient fabuleux, qu'y découvrent-ils ? Une Europe qui tente de devenir « philosophe », et y parvient avec des succès inégaux. Un succès en tout cas bien peu probant en la capitale des Gaules. L'épisode parisien de *La Princesse* se trouve alors assez proche des chapitres parisiens de *L'Ingénu*. Autres thèmes récurrents : l'Infâme et ses sbires, la superstition incarnée dans le roi d'Égypte vont reparaître aux dernières pages de *La Princesse de Babylone*.

Ainsi Voltaire, prodigieux conteur, quelque carrière qu'il donne à l'imaginaire, n'oublie jamais ses éternels ennemis.

## L'Ingénu

*L'Ingénu* fait exception parmi tous les contes de Voltaire : il est le seul pour lequel nous sommes parvenu un résumé préparatoire. À la mort de l'écrivain, cette note était conservée parmi ses papiers à Ferney. Après l'achat de sa bibliothèque et de ses manuscrits par la tsarine Catherine II, le tout fut transféré à Saint-Pétersbourg. La note s'y trouve toujours, dans le département Voltaire de la Bibliothèque nationale Saltyikov-Chtchédrine.

Voici ce texte (nous complétons les abréviations et ajoutons quelques signes de ponctuation) :

Histoire de l'Ingénu, élevé chez les sauvages, puis chez les Anglais, instruit de la religion en Basse-Bretagne, tonsuré, confessé, battant avec son confesseur. Son voyage à Versailles chez frère Le Tellier son parent. Volontaire deux campagnes, sa force incroyable, son courage. Veut être capitaine de cavalerie, étonné du refus. Se marie, ne veut pas que le mariage soit un sacrement. Trouve très bon que sa femme soit infidèle, puisqu'il l'a été. Meurt en défendant son pays. Un capitaine anglais l'assiste à la mort avec un jésuite et un janséniste. Il les instruit en mourant.

Un tel texte confirme ce qu'on sait déjà. Voltaire n'improvise pas ses récits, épisode par épisode, au gré de son invention. La création théâtrale l'a entraîné à prendre d'abord une vue d'ensemble de son sujet, avant de l'articuler acte par acte. Il conçoit ses contes selon la même méthode. Cette « histoire de l'Ingénu », il en a tracé la courbe entière, celle d'une vie : depuis l'éducation première « chez les sauvages », jusqu'à la mort de son héros sur le champ de bataille, entre un capitaine anglais, un jésuite et un janséniste.

Appelons *L'Ingénu I* cette esquisse initiale et *L'Ingénu II* le roman définitif, tel que nous le lisons, différent du premier projet.

Les épisodes successifs de *L'Ingénu I* sont nettement indiqués. Une double éducation : par « les sauvages », puis par « les Anglais ». En Basse-Bretagne, le voici « instruit de la religion ». Il paraît promis à une carrière ecclésiastique. Il reçoit la tonsure, cérémonie qui l'engage à devenir prêtre. Un incident survient : une bagarre avec son confesseur, apparemment au confessionnal, où se manifeste la violence de sa nature. Pour régler l'affaire, il se rend à Versailles. Il possède à la cour un puissant appui : il est en effet un parent non pas d'un prieur breton comme dans *L'Ingénu II* mais du père Le Tellier, confesseur de Louis XIV depuis 1709, très influent personnage. Le père jésuite lui conseille-t-il une nouvelle orientation ? L'Ingénu devient militaire. Nous sommes à la phase ultime de la malheureuse guerre de Succession d'Espagne commencée en 1701. Il accomplit comme « volontaire » deux campagnes (1710 et 1711 ?). « Sa force incroyable, son courage » font merveille. Il demande une récompense : un grade de capitaine (à titre gratuit, apparemment), dans l'arme noble qu'est la cavalerie. Il essuie un refus. Il revient pour un temps à la vie civile. Il se marie. Mais l'homme de

nature qu'il est ne considère pas le mariage comme un sacrement. Il trompe sa femme, en est trompé sans en être le moins du monde ému. Néanmoins il retourne à l'armée, pour « défendre son pays » qui est menacé d'invasion (1712 ?). Il meurt, non sans avoir eu le temps de prêcher, avec l'aide d'un capitaine anglais, ces deux égarés, ennemis l'un de l'autre, que sont un jésuite et un janséniste. Au total, Voltaire avait conçu l'histoire d'un homme de la nature, confirmé dans sa philosophie naturelle par l'éducation anglaise, passant ensuite du « noir » au « rouge » : de l'Église à l'armée, un « militaire philosophe<sup>1</sup> ». Mais la partie militaire aurait occupé une bonne moitié du récit.

Les transformations que va subir l'esquisse feront que *L'Ingénu II* va traiter un sujet presque totalement différent.

L'action d'abord est transférée des dernières années de Louis XIV à une période encore faste de son règne : le milieu de 1689. La carrière militaire du héros, pendant plusieurs campagnes, est résumée en quelques mots aux dernières lignes. Le récit se partage entre trois lieux successifs : la Bretagne, Paris et Versailles. Un personnage apparaît, au premier plan : Mlle de Saint-Yves. L'épouse légère, figure épisodique de *L'Ingénu I*, est éliminée. En sa place, le roman raconte l'histoire dramatique d'une jeune femme amoureuse. C'est Mlle de Saint-Yves et non plus l'Ingénu qui meurt, au dénouement, victime de sa passion et de sa vertu. Le conte voltairien rejoint ainsi le ton alors à la mode. Comme les Paméla et Clarisse Harlowe de Richardson, comme aussi la Julie de Rousseau dans *La Nouvelle Héloïse*, l'héroïne sensible traverse une suite d'épreuves jusqu'à l'issue fatale. Disons en outre que Mlle de Saint-Yves meurt en une sorte de cinquième acte, comme tant d'héroïnes des tragédies de Voltaire aujourd'hui oubliées.

Le changement d'époque fait qu'en la fonction de confesseur du roi, le père de La Chaise prend la place du père Le Tellier. Le père jésuite dans *L'Ingénu I* ne semblait guère persécuteur. Tout au contraire, et en contradiction avec la vérité historique, le père de La Chaise est montré comme le chef d'un réseau d'espionnage et de persécution, appuyé par « mons de Louvois », et d'une effrayante efficacité. Ce qui fait que le Huron-Breton de *L'Ingénu II*, à peine arrivé à Paris, est appréhendé et jeté à la Bastille. Ainsi se développe un épisode central, ignoré de l'esquisse première : grâce aux livres de sa cellule (qui se révèle être, en dépit des vraisemblances, une véritable bibliothèque), et avec l'aide de son codétenu, le vieux prêtre janséniste Gordon, « l'Ingénu développe son génie » (titre du chapitre XI). L'incarcération du jeune homme, au secret, a d'autres conséquences. Le prieur breton et sa sœur (personnages non mentionnés dans *L'Ingénu I*) viennent à Paris aux nouvelles, bientôt suivis de Mlle de Saint-Yves et de son frère l'abbé. Mlle de Saint-Yves apprend du sous-ministre Saint-Pouange ce qu'on exige d'elle pour la liberté de celui qu'elle aime. Encouragée par l'odieux père Tout-à-tout, elle se résigne et le paie de sa vie. À la succession lâche d'épisodes de *L'Ingénu I*, Voltaire a substitué une action solidement liée, resserrée dans le temps (moins de deux années) : en dramaturge qu'il est, il a construit une intrigue suscitant un intérêt croissant jusqu'au drame final.

\*

Quand s'opéra la mutation ? Il est impossible de dater *L'Ingénu I*. L'analogie du début de *L'Ingénu I* avec un passage de la douzième *Lettre sur les miracles* (voir la note 1, p. 75) ne prouve évidemment pas que l'esquisse remonte à 1765. Il est possible que Voltaire ait réemployé l'anecdote au début de *L'Ingénu II*, où elle est mieux à sa place. La *Correspondance littéraire* de Grimm, à la date du 1<sup>er</sup> novembre 1766, publie une information, provenant sans doute des observateurs dont le périodique disposait à Ferney : « On dit [...] que le patriarche travaille à un roman théologique ; et pour peu qu'il ressemble au roman théologique de *Candide*, il ne manquera pas d'être édifiant. » L'allusion vise manifestement *L'Ingénu*, qui sera présenté comme « tiré des manuscrits du P. Quesnel », théologien janséniste. On ne peut cependant préciser s'il s'agissait alors seulement de l'esquisse initiale ou de



rédaction du texte révisé. Mais lorsque d'Alembert, le 21 juillet 1767, de Paris mande à Voltaire qu'« on parle d'un roman intitulé *L'Ingénu* », et qu'il a « grande envie » de le lire, c'est bien de l'œuvre définitive qu'il s'agit. Le patriarche informe Cramer, vers le mois de juillet, qu'il en tient des exemplaires à sa disposition. Ce qui indique que la première édition ne fut pas imprimée par Cramer mais sans doute pour lui, par son sous-traitant Chirol de Genève.

En août, Voltaire joue le jeu habituel des démentis-confirmations. Il sait très bien qu'on ne sera trompé pas sur l'auteur de cette histoire, prétendument « tirée des manuscrits du P. Quesnel ». Il s'en plaint, ou feint de s'en plaindre :

S'il paraît quelque brochure avec deux ou trois grains de sel, même du gros sel, tout le monde dit : C'est lui, je le reconnais, voire son style ; il mourra dans sa peau comme il a vécu.

Il continue :

Quoi qu'il en soit, il n'y a point d'*Ingénu*, je n'ai point fait *L'Ingénu*, je ne l'aurai jamais fait. J'ai l'innocence de la colombe, et je veux avoir la prudence du serpent. (À d'Alembert, 3 août 1767.)

Il est très triste, gémit-il, qu'on m'impute tous les jours non seulement des ouvrages que je n'ai point faits, mais aussi des écrits qui n'existent point. (À Damilaville, ce même 3 août 1767.)

Pour le cas où, tout de même, *L'Ingénu* existerait, il lui a trouvé un auteur : l'abbé Dulaurens (1711-1793), un aventurier des lettres réfugié en Hollande, auteur de maints écrits licencieux, qui vient de publier *Imirce ou La Fille de la Nature* et *Le Compère Mathieu ou Les Bigarrures de l'esprit humain* (1766). Non seulement Voltaire assure que son *Ingénu* est de ce Dulaurens, mais il ajoute : « il faut qu'il le soit » (à Damilaville, 22 août 1767). Quand il envoie des exemplaires à tel ou tel de ses amis, il précise bien : cet *Ingénu* « est, dit-on, de l'auteur du *Compère Mathieu* » (à Charles Bordes, 30 août 1767).

Cependant il s'occupe d'en procurer une édition parisienne. Il s'adresse à son correspondant habituel, Marin, bien introduit dans le monde de la librairie. Ce Marin est censé tenir le texte de Dulaurens par l'intermédiaire de Voltaire (il « m'est venu voir avant de repartir pour la Hollande »). L'édition parisienne est confiée au libraire Lambert (2 septembre 1767). Marin a tellement d'entrepreneurs qu'il réussit à obtenir dès le lendemain, 3 septembre, ce qu'on appelait une « permission tacite ». L'autorité permettait l'impression et la distribution, sans pour autant approuver le livre. Voltaire en est le premier surpris : « cela me passe », avoue-t-il à Damilaville (12 septembre 1767). En tout cas ce subversif ouvrage s'est vendu librement pendant deux semaines. Il s'en est débité trois ou quatre mille en quatre ou cinq jours : succès considérable, si l'on se rappelle qu'alors les techniques de l'imprimerie limitaient les tirages à deux ou trois mille exemplaires. La police du livre ne tarda pas à s'alarmer : le 17 septembre la « permission tacite » est annulée. *L'Ingénu* n'en continua pas moins à se vendre. Mais le prix fut multiplié par huit (passant de trois livres à un louis). On compte, jusqu'à la fin de l'année 1767, au moins dix éditions de l'œuvre, totalisant quelque vingt mille exemplaires, chiffre pour nous fort modeste, mais pour l'époque très élevé, comparable à cet autre grand succès de librairie qu'avait été *Candide* en 1759.

\*

La comparaison des deux œuvres s'imposa très vite. Voltaire la fait lui-même. Il estime qu'« *L'Ingénu* vaut mieux que *Candide* en ce qu'il est infiniment plus vraisemblable » (à Gabriel Cramer, 17 juillet 1767).

« Plus vraisemblable » ne veut pas dire que le narrateur se soit ici efforcé de se faire oublier. Plus encore que dans *Candide* sa présence dans *L'Ingénu* se manifeste par nombre de réflexions d'auteur. *L'Ingénu* fait-il, en langue huronne, des vers pour Mlle de Saint-Yves, notre auteur glisse un

remarque : « il faut savoir qu'il n'y a aucun pays de la terre où l'amour n'ait rendu les amants poètes » (p. 96). La belle Saint-Yves particulièrement sollicite son attention. La jeune fille ayant « adouci » par son charme un bureaucrate versaillais, il commente : « il faut convenir que Dieu n'a créé les femmes que pour apprivoiser les hommes » (p. 127). Et quand la fiancée de l'Ingénu s'accuse d'avoir cédé à Saint-Pouange, il se hâte de la justifier : « Elle ne savait pas combien elle était vertueuse dans le crime qu'elle se reprochait » (p. 140). La mort surtout de l'héroïne, médicalement si peu justifiée, a besoin d'explication. Les deux médecins, par leurs ordonnances contradictoires, n'auraient sans doute pu suffi à tuer cette jeune fille en pleine santé. Il faut que le narrateur désigne du doigt la cause véritable : « son âme tuait son corps ». Suivent des considérations que nous dirions psychosomatiques : « Quelle mécanique incompréhensible a soumis les organes au sentiment et à la pensée ? » et la suite (p. 149). Même si l'auteur, après coup, pour la vraisemblance, attribue « au bon Gordon » cette « réflexion si naturelle », on sent bien qu'elle est sienne. Comme lui revient ce qu'il a vu de l'agonie de Mlle de Saint-Yves. « Elle sentait toute l'horreur de son état »... Mais « que d'autres ne cherchent à louer les morts fastueuses de ceux qui entrent dans la destruction avec insensibilité » (p. 152). Puis lorsque l'Ingénu désespéré est tenté de mettre fin à ses jours, si Gordon s'abstient de « lui étaler ces lieux communs fastidieux » contre le suicide, le narrateur, quant à lui, n'omet pas de les rappeler et de les discuter (p. 152-153).

*L'Ingénu* demeure donc bien un conte, dans la mesure où la voix du conteur ne cesse de s'y faire entendre. L'œuvre s'affirme pourtant un roman, et soucieux de vraisemblance, par d'autres aspects. Notamment par un souci de la cohérence chronologique. Voltaire a fait en sorte d'ajuster soigneusement les dates. L'action commence le 15 juillet 1689 au soir. Il y a donc vingt ans que le frère de l'abbé de Kerkabon partit avec sa femme pour le Canada. L'Ingénu, s'il est bien leur fils, a dix-huit ou dix-neuf ans. La saison explique aussi que, quelques semaines plus tard, dans l'épisode du baptême, l'Ingénu ait pu s'immerger dans les eaux de la Rance et y rester quelque temps sans être saisi par le froid.

En cet été de 1689, après l'accession de Guillaume d'Orange au trône d'Angleterre, la Ligue d'Augsbourg, contre la politique d'annexion de Louis XIV, est en cours de constitution. La paix n'est pas encore rompue. Entre les deux rives de la Manche, les bateaux continuent à circuler librement comme le navire anglais qui dépose l'Ingénu à l'embouchure de la Rance. Mais déjà des escarmouches peuvent éclater, comme la tentative de débarquement près de Saint-Malo que Voltaire imagine au chapitre VII (sur le modèle de l'incursion anglaise qu'au début de la guerre de Sept Ans, dans les mêmes lieux, le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, eut à repousser). À cette même date de 1689, l'exode protestant, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes (1685), s'achève, mais n'est pas terminé. Il est donc vraisemblable que l'Ingénu à Saumur ait rencontré des huguenots se préparant à partir. Nous sommes à la fin de l'été 1689 ou au début de l'automne. C'est alors qu'à son arrivée à Paris notre héros est embastillé. Il reste incarcéré « près d'un an » (p. 127). Il est donc libéré à la fin de l'été de 1690. Dans les jours qui suivent se produit le drame final : l'agonie et la mort de Mlle de Saint-Yves. En Europe la guerre de la Ligue d'Augsbourg a déjà commencé. « Mons de Louvois » trouve sans peine à employer « dans les armées » les aptitudes militaires de l'Ingénu (p. 155).

On le voit : dans ce roman (le mot ici s'impose) Voltaire se montre attentif à insérer son « histoire véritable » dans les événements du temps. Ce qui contraste avec son insouciance dans *Candide*, où les impossibilités chronologiques étaient nombreuses. On sait aussi que dans *Candide* les aventures des personnages se succédaient dans une durée imprécise. Entre l'expulsion du héros du château de Thunder-ten-Tronckh et son installation dans son « jardin » de la Propontide, combien de temps s'est écoulé ? Assez pour que Candide devienne sage et Cunégonde bien laide. Ce qui peut demander plusieurs mois ou bon nombre d'années. Au contraire l'action de *L'Ingénu* est resserrée, selon une technique dramatique, en quinze ou seize mois. Et elle se limite aussi, comme l'exige l'esthétique

théâtrale, à deux « lieux » : la Bretagne et Versailles-Paris.

Ici et là le romancier évoque des traits réalistes, qui font vrai. C'est particulièrement remarquable dans le cas de la Bretagne : Édouard Guitton l'a remarqué naguère. Certes Voltaire a connu des Bretons : Maupertuis, La Mettrie, Duclos, La Chalotais, pour ne rien dire de Fréron. Mais fort loin de la Bretagne : à Paris, voire en Prusse, ou par correspondance (La Chalotais) et dans des relations qui ne se prêtaient nullement aux évocations bretonnes. Comment peut-il donc imaginer dans son récit une ambiance assez authentique de cette province où il n'est jamais allé ? Il faut accuser ici l'une des nombreuses lacunes de sa correspondance, pourtant si abondante.

Voltaire avait rencontré, en 1740, à Amsterdam, Jacques Le Brigant, par la suite avocat à Tréguier. Ils restèrent en relations épistolaires, à l'initiative vraisemblablement du Breton. De cet échange ne subsistent plus que deux lettres de Le Brigant, très postérieures à *L'Ingénu*, mais dont la teneur permet de supposer l'existence d'une correspondance suivie. L'avocat de Tréguier était à sa manière un « philosophe ». Il éclaira Voltaire sur une prétendue apparition de Jésus dans la cathédrale de Paimpol. Il était lié avec le libraire de Tréguier, qui n'était autre que le « bonhomme Système » que Renan connaîtra dans sa jeunesse, le « Système » du personnage étant celui du baron d'Holbach : on sait qu'il fut en 1770 le retentissement du *Système de la nature*, exposé d'un athéisme méthodique et cohérent. Le Brigant a lui aussi son « système » : la celtomanie. Ce Breton est persuadé que la langue celtique fut la langue primitive de l'humanité. Étrange idée à laquelle fait écho un passage de *L'Ingénu* lorsque, autour du Huron, on dispute sur « la multiplicité des langues », Mlle de Kerkabon affirmant que, si le français est « la plus belle de toutes », c'est seulement « après le bas-breton ». Certes, depuis si longtemps qu'il est éloigné de Paris, Voltaire connaît bien le petit monde des sociétés provinciales parmi lesquelles il vit. Les ridicules de leurs notables, tel « l'interrogant bailli », les petits calculs d'intérêt (ce bailli voulant marier Mlle de Saint-Yves à un benêt de fils, l'abbé de Kerkabon rêvant de « résilier son bénéfice » à son neveu l'Ingénu, de peur que ledit bénéfice ne sortît de la famille), les idées étroites, le libertinage discret : ces divers traits de la vie de province sont malicieusement croqués dans les premiers chapitres. Mais cette province se caractérise comme étant la Bretagne. L'épisode merveilleux de saint Dunstan, aux premières lignes, évoque les légendes bretonnes (bien qu'apparemment celle-ci soit inventée par Voltaire). Grâce en particulier à ce début, le récit impose au lecteur l'image d'une mer toute proche, si caractéristique de la Bretagne. Saint Dunstan y navigue sur une montagne. Sur ces mêmes flots, sont partis pour les Amériques Kerkabon et sa femme vingt ans plus tôt. Par cette mer débarquent l'Ingénu et plus tard le commando anglais. Les idées toutes faites de la bonne Mlle de Kerkabon, qui n'a jamais voyagé, sont influencées par la proximité maritime. Que les pères jésuites aient converti tous les sauvages Hurons du Canada, que « ces maudits Anglais » fassent « plus de cas d'un plum-pudding et d'une bouteille de rhum que du Pentateuque », voilà ce dont est bien persuadée la vieille demoiselle<sup>1</sup>.

Dans ce monde étroit, sur les bords de l'immense océan, on coule des jours heureux. Tel était pareillement le cas dans le beau château de Thunder-ten-Tronckh, avant l'expulsion de Candide et le séisme guerrier qui va détruire ce petit univers westphalien. La précarité des bonheurs confinés apparaît comme l'un des thèmes de l'imaginaire voltairien, et le jardin de Candide n'y ferait sans doute pas exception si le conte avait une suite. Dans *L'Ingénu* la menace surgit, moins dévastatrice d'abord que la guerre des Abares et des Bulgares, sous les traits sympathiques du jeune Huron. Cet « homme de la nature », ayant en outre bénéficié d'une rapide éducation anglaise, agit comme un révélateur dans la petite société « bas-bretonne ». Relevons un seul trait, parmi beaucoup d'autres : le Huron, habitué à la vie naturelle des sauvages, se lève avec le jour. Il part pour la chasse, parcourt une dizaine de kilomètres, tue trente pièces de gibier, et revient alors que le prier et sa sœur en sont encore à se promener dans leur jardin « en bonnet de nuit ». Ce qui donne à Voltaire l'occasion de nous faire une morale (p. 83) :

Il n'était pas comme la bonne compagnie, qui languit dans un lit oiseux jusqu'à ce que le soleil ait fait la moitié de son tour, qui peut ni dormir ni se lever, qui perd tant d'heures précieuses dans cet état mitoyen entre la vie et la mort, et qui se plaint encore que la vie est trop courte.

La « nature » prend une valeur plus critique lorsqu'on entreprend l'instruction religieuse du Huron afin de le baptiser. Dénoncer comme antinaturelle la religion catholique, voilà qui assurément n'avait rien de nouveau, en 1767. Le plus original est que l'Ingénu voltairien oppose à la religion telle qu'elle est pratiquée non seulement la nature mais les textes néotestamentaires, sur lesquels, en principe, elle se fonde. On a commis l'imprudence de faire lire au Huron le Nouveau Testament. Le jeune sauvage « le dévor[e] avec beaucoup de plaisir ». Bientôt il sait « presque tout le livre par cœur » (p. 88) et prétend imiter ce qui est rapporté en celui-ci, et n'y rien ajouter. D'où les péripéties cocasses : tentative de circoncision, la confession selon saint Jacques le Mineur, le baptême par immersion. Les choses se gâtent tout à fait lorsqu'il tente d'« épouser » selon la loi de nature Mlle de Saint-Yves comme il en usait naguère avec sa bien-aimée huronne, Mlle Abacaba. On lui apprend que Mlle de Saint-Yves étant sa marraine il ne peut s'unir à elle par le mariage, à moins d'obtenir une dispense du pape. Le Nouveau Testament ne disait évidemment rien de tel. « Je m'aperçois tous les jours, constate le Huron, qu'on fait ici une infinité de choses qui ne sont point dans votre livre, et qu'on n'y fait rien de tout ce qu'il dit » (p. 97). Le jeune homme tente donc de violer Mlle de Saint-Yves. On eut bien de la peine à l'arrêter. L'abbé, frère de la jeune fille, lui remontre que « la loi positive devait avoir toujours l'avantage, et que sans les conventions faites entre les hommes, la loi de nature ne serait presque jamais qu'un brigandage naturel. “Il faut [...] des notaires, des prêtres, des témoins, des contrats, des dispenses” ». Si les Hurons « étaient rassemblés dans une grande ville », ils en useraient de même. C'est assurément ce que pense Voltaire. Il n'a pas marié autrement Mlle Corneille et il mariera de même ses autres « filles d'adoption », jusqu'à Belle et Bonne (devenue la marquise de Villette en 1777). D'ailleurs nous lisons ici que « cette réponse frappa l'Ingénu » (p. 99).

\*

Il reste à cet homme de la nature à apprendre à vivre dans la société telle qu'elle est. C'est le sujet de plusieurs chapitres de la seconde partie de ce roman.

Une partie où vont apparaître l'occulte pouvoir de la Société de Jésus et ses funestes conséquences. Mais un jésuite déjà était présent dans l'épisode breton du baptême. Les braves gens de cette « Basse Bretagne » ne brillent pas par la culture ni par l'agilité intellectuelle. Les « difficultés » que soulève l'Ingénu lors de son instruction religieuse embarrassent l'abbé de Kerkabon et non moins son confrère l'abbé de Saint-Yves. Or comment surmontent-ils l'obstacle ? Ils font venir un « jésuite bas-breton » auquel en un tournemain répond aux difficultés et achève « la conversion du Huron » (p. 88). Supériorité de la Compagnie de Jésus : ses membres ont bénéficié de solides études et possèdent un bagage d'instruction qui fait défaut au commun du clergé. Quelques jours après, l'Ingénu est baptisé et reçoit le nom d'Hercule. « L'évêque de Saint-Malo demandait toujours quel était ce patron dont il n'avait jamais entendu parler. » Il faut recourir encore au même jésuite, « fort savant », précise Voltaire. À l'évêque, qui apparemment ne connaissait pas davantage l'Hercule de la mythologie, le père apprend que ce « saint », à peine transposé du paganisme, a fait « douze miracles » (douze « travaux »), plus « un treizième [...] dont il ne convenait pas à un jésuite de parler » (p. 94). Discret hommage de l'ancien élève de Louis-le-Grand à cet ordre si riche, il le sait bien, en religieux à l'esprit alerte et érudit.

Concession cependant plutôt qu'hommage. La suite du récit développe en effet un réquisitoire implacable contre la Compagnie de Jésus. Dès la halte de l'Ingénu à Saumur sa conversation avec des huguenots est écoutée par « un jésuite » déguisé. Le rapport de l'espion parvient au père de La Chaise.

en même temps que l'Ingénu arrive à Versailles (p. 107). La Société est devenue un réseau clandestin et hiérarchisé. Il existe des jésuites « pour toutes les conditions de la vie », depuis le roi que confesse le père de La Chaise, jusqu'aux « jésuites du grand commun », confesseurs « des femmes de chambre par lesquelles on savait les secrets des maîtresses » (p. 126-127). Le roman montre en action cette effrayante armée de l'ombre. Tout remonte au chef suprême, « Sa Révérence » le père de La Chaise disposant, suggère-t-on, par son influence sur le roi son pénitent, d'une puissance redoutable. L'un des moyens d'action est la distribution des « bénéfiques » ecclésiastiques, à la nomination du roi. Obtenir le revenu d'une abbaye, sans obligation de résidence ni d'activité pastorale, équivalait sous l'Ancien Régime à bénéficier d'une pension. Aussi le père de La Chaise paraît-il, dans le roman, fort attentif à ce qui s'y rapporte. Car c'est à lui que s'adressent les solliciteurs, fort nombreux. Lorsque l'abbé de Kerkabon obtient du jésuite, non sans peine, une audience, c'est de son neveu, mystérieusement disparu, qu'il veut parler. Mais le père de La Chaise lui pose une question d'apparence anodine : « Votre bénéfice est-il considérable ? » L'abbé répond avec « ingénuité ». Son bénéfice, modeste abbaye bretonne, est « fort peu de chose » (p. 124). Le père de La Chaise semble n'y pas prêter attention. Mais l'affaire est désormais entendue. Ce tout petit bénéfice n'intéresse pas le jésuite : « Je congédia affectueusement le prieur, et n'y pensa plus » (p. 125).

Le bon père ne s'est jamais départi d'une bienveillance chaleureuse. Il a reçu son visiteur « à bras ouverts ». Il « protesta qu'il avait toujours eu pour lui une estime particulière », « il jura que la Société avait toujours été attachée aux Bas-Bretons ». Pure comédie : il n'a jamais entendu parler de l'abbé de Kerkabon. Il ne prête attention aux Bas-Bretons que dans la mesure où ils peuvent servir les intérêts de la Société. Ses manières affables pourraient paraître inspirées par la charité chrétienne. En réalité, elles masquent des calculs fort étrangers à l'esprit évangélique. Le père de La Chaise est dominé par l'esprit partisan : « Y a-t-il quelques jansénistes dans le voisinage ? » (p. 124-125). Voilà ce qui, avec le revenu du prieuré de la Montagne, importe au chef du parti jésuite. Le même parti pris éclate, plus comiquement encore, dans les propos du père Tout-à-tous. Mlle de Saint-Yves vient de lui confier ce qu'un « homme puissant » exige d'elle pour libérer l'Ingénu. Le père a d'abord une réaction saine : « Voilà un abominable pécheur ! » Il ajoute : « à coup sûr quelque janséniste ! » Quand la jeune fille, nommée M. de Saint-Pouange, Tout-à-tous faillit s'étouffer : « Ah ! ma fille, c'est tout autre chose. M. de Saint-Pouange est « homme de bien, protecteur de la bonne cause », celle des jésuites (p. 134). Mlle de Saint-Yves a dû mal entendre. Quand il ne peut plus douter de ce qu'il en est, le père n'a pas la moindre hésitation. Il calme sa pénitente par de « douces paroles ». Il invoque la casuistique jésuite et la direction d'intention. Il cite le précédent censément approuvé par saint Augustin (et « quand un jésuite vous cite saint Augustin, il faut que ce saint ait pleinement raison », p. 135-136). Tout-à-tous se fait insinuant : « Je ne vous conseille rien, vous êtes sage [...]. Monseigneur de Saint-Pouange est un honnête homme, il ne vous trompera pas ; c'est tout ce que je puis vous dire ; je prierai Dieu pour vous, et j'espère que tout se passera à sa plus grande gloire » (p. 136). Cette « plus grande gloire » étant confondue avec celle du parti moliniste. Un dernier trait, au dénouement, confirme la perversité jésuitique de la religion. Tandis que Mlle de Saint-Yves agonise, arrive une lettre non du père de La Chaise, mais de son valet Vadbled, monument d'insolence inconsciente. « C'est donc ainsi qu'on traite les hommes comme des singes ! On les bat et on les fait danser » (p. 151).

Voltaire publie *L'Ingénu* en juillet 1767. Or après les arrêts des parlements contre les jésuites (1761-1762), un édit de Louis XV, en novembre 1764, leur a interdit de posséder en France des établissements d'enseignement, et ne leur permet plus de résider dans le royaume qu'à titre individuel. En décembre de la même année, Voltaire a supervisé la publication à Genève, par Cramer, de l'ouvrage de d'Alembert, *Sur la destruction des jésuites en France*. Un autre édit du roi, en mai 1765, les a entièrement bannis du royaume. *L'Ingénu* se situe dans ce contexte polémique. Voltaire permit même se permettre d'y faire prophétiser, après coup, par les protestants bannis, le bannissement futur

L'Ingénu est entré dans le palais royal de Versailles par les cuisines (p. 107). Voltaire de même dans ce roman dévoile l'envers du « grand siècle ». Les personnages du récit ne connaissent dans cette brillante monarchie, outre les divers échelons de la hiérarchie jésuite, que les bureaux, et leurs antichambres où l'on se morfond. Le roi est invisible, inaccessible. Louvois, son principal ministre, l'est plus encore. Même M. Alexandre, premier commis, ne peut être approché. Le sous-ordre qui enfin reçoit l'Ingénu est surchargé de travail, indifférent. L'exploit breton du jeune quémandeur l'émeut guère. Réponse : « probablement on lui accorderait la permission d'acheter une lieutenance ». Être obligé de payer pour avoir repoussé une invasion anglaise : quelle honte ! (p. 109). Certes le même commis reçoit beaucoup mieux Mlle de Saint-Yves. Le « plumitif » est « attendri ». La voyante jeune et belle, il sait où l'adresser : à M. de Saint-Pouange, « qui fait le bien et le mal, cousin et favori de monseigneur de Louvois » (p. 127), et est – ce que le plumitif se garde bien de dire – amateur de sexe.

Au cours d'une audience spéciale, le soir, pendant plus de deux heures, le libertin sous-ministre essaie d'obtenir d'elle qu'elle consente au sacrifice exigé pour la liberté de l'Ingénu. Après un premier refus, la dévote de Versailles sa confidente l'éclaire « sur le caractère des grands et des demi-grands qui sacrifient si légèrement la liberté des hommes et l'honneur des femmes » (p. 133). Ce qui confirme les propos feutrés du père Tout-à-tous. On explique à la vertueuse Saint-Yves comment se font les affaires « dans cette cour si aimable, si galante, et si renommée ». Ceux qui sont nommés à la tête des provinces et des armées le doivent à « mesdames leurs femmes ». Même pour obtenir à son mari une charge aussi modeste que celle d'« officier du gobelet », la dévote – nouvelle *Così Sancio* (voir notre note 3, p. 135) – a dû en passer par là, sans beaucoup de répugnance, semble-t-il. Un instant, Mlle de Saint-Yves eut l'idée d'un recours suprême. Elle parlera au roi, elle se jettera « à ses pieds sur son passage, quand il ira à la messe ou à la comédie ». Quelle « ingénuité » ! On ne laissera pas approcher. Si d'aventure elle osait parler, mons de Louvois et son complice le père de La Chaise l'enterreront « dans le fond d'un couvent pour le reste de ses jours ».

Ce grand roi si présent, si agissant, au centre du *Siècle de Louis XIV*, est devenu dans le roman inaccessible qu'il en paraît absent. Voltaire renierait-il ici l'apologie que constituait son ouvrage historique, au point qu'il a réussi à instaurer dans la conscience française une sorte de mythe du « grand siècle » ? En réalité, il n'en est rien. Deux ans plus tard, il publiera une *Défense de Louis XIV* en réponse aux attaques des physiocrates. Contre Shakespeare ensuite, il imaginera le roi « dans la galerie de Versailles, entouré de sa cour brillante », mais soudain confronté à ce vil « Gilles » anglais dépenaillé et barbare (*Lettre à l'Académie*, 1776). Quelques mois avant sa mort, quand les *Mémoires* de Saint-Simon commençaient à être connus, il eut le projet de contester l'image défavorable qu'ils donnaient du grand souverain. Dans *L'Ingénu* même, Voltaire évite que le réquisitoire atteigne Louis XIV. À Saumur, quand le jeune Huron rencontre des huguenots en partance pour l'exil, il ne manque pas de s'étonner : « D'où vient donc [...] qu'un si grand roi [...] se prive ainsi de tant de cœurs qui l'auraient aimé, et de tant de bras qui l'auraient servi ? » La réponse excuse ce roi « si grand » : « C'est qu'on l'a trompé comme les autres grands rois » (p. 106). Certes, Louis XIV fut induit en erreur par les rapports des intendants et des évêques. Le propre des régimes très autoritaires est qu'on dit au maître non ce qui est, mais ce qu'il souhaite entendre. Louis XIV fut trompé sur la facilité de l'opération et sur son coût. Mais il a voulu, sans conteste, extirper l'hérésie de son royaume. Il est responsable de la révocation de l'édit de Nantes, et des persécutions qui ont précédé et suivi. Voltaire censure la politique religieuse de Louis XIV. Il fait en sorte cependant de ménager le roi. Celui-ci

note-t-il, sur les querelles entre jansénistes et jésuites, « n'était pas assez instruit pour savoir que ces vaines opinions de spéculation tomberaient d'elles-mêmes si on les abandonnait à leur inutilité ». La faute en revient non au père de La Chaise mais à ce père Le Tellier mis en cause dans le schéma initial de *L'Ingénu* : « La conscience du roi était alarmée par son confesseur, autant que son autorité était blessée par l'idée d'un parti rebelle » (*Le Siècle de Louis XIV*, chapitre xxxvii).

Il faut enfin prêter attention aux dernières lignes de notre roman, d'ordinaire peu remarquées, où visiblement le narrateur « déblaie ». Mais on y trouve nettement indiqué qu'après un si sombre tableau, l'horizon s'est éclairci. « Le temps adoucit tout. » Mons de Louvois lui-même n'est plus si odieux. « vint enfin à bout de faire un excellent officier de l'Ingénu, qui a paru sous un autre nom à Paris dans les armées ». Ainsi transformé, notre héros recueille « l'approbation de tous les honnêtes gens – entendons de toute la bonne société –, car il se montre « à la fois un guerrier et un philosophe intrépide » (p. 155). Le récit évoque, pour finir, une image favorable de ce monde des « honnêtes gens », cultivé et poli, qui selon Voltaire historien dut son essor au règne de Louis XIV.

\*

Ainsi s'achève *L'Ingénu* « roman de formation ». Comme *Candide*, le récit montre par quelles voies le protagoniste finit par accéder à la sagesse. Toutefois ici, plus nettement que dans l'œuvre précédente, est posée la question « nature et culture », qui selon Voltaire n'est autre que la question « nature et société ». Sujet pour nous plus intéressant que le réquisitoire antijésuitique (encore que les méfaits de l'esprit partisan soient de tous les temps), et dont il nous faut dire quelques mots.

Le thème se trouvait alors d'actualité. Après les *Voyages* du baron de La Hontan chez les indigènes du Canada (1703-1728), après les *Lettres iroquoises* de Maubert de Gouvest (1752), après *Imirce ou la Fille de la Nature* de Dulaurens (1765), Louis Sébastien Mercier publie, peu avant *L'Ingénu*, un *Homme sauvage*, lequel est un Chébutois d'Amérique du Nord et présente des analogies avec le personnage de Voltaire. On a même supposé une influence de *L'Homme sauvage* sur *L'Ingénu* : mais la chronologie ne semble pas permettre une telle hypothèse. Tous ces « hommes de la nature » se forment, ou se déforment, peu ou prou au contact de la civilisation. L'un d'eux, Igli, l'Iroquois de Maubert de Gouvest, fait même un stage à la Bastille : mais, dans sa cellule, il n'y a point de livre. C'est par là en effet que le Huron voltairien manifeste son originalité.

L'Ingénu, en Huronie, a vécu selon « l'état naturel de l'homme » (p. 117). Les populations sauvages d'Amérique n'ont pas d'autre horizon que leur existence présente. Point de mémoire, ni collective, ni individuelle : « personne n'y sait rien de ce qu'a fait son bisaïeul ». En conséquence, point de transmission d'un acquis, d'une génération à l'autre, aucune tradition. C'est ainsi du moins qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle on imaginait l'homme de la nature. On le supposait même heureux dans la mesure où il n'avait pas de passé. En revanche, l'absence de toute technique l'a obligé à développer ses forces physiques. À la chasse, l'Ingénu mais aussi sa chère Abacaba parcourent sans peine des deux cents kilomètres, à la poursuite d'un lièvre. Ils ont la célérité des cerfs et la fierté des aigles (p. 81). L'Ingénu est resté tel. Débarqué sur la côte bretonne, derrière un groupe de marins anglais, il saute d'un bond « par-dessus la tête de ses compagnons » (p. 77) et atterrit soudain devant Mlle de Kerkabon, éberluée. Cette même vigueur, un peu plus tard, fait merveille contre les Anglais débarqués. « Il court à eux, il en tue trois de sa main, il blesse même l'amiral » (p. 103). Et dans son élan, il court s'emparer de Mlle de Saint-Yves. *Ingénuement*, il croit pouvoir « l'épouser » sans plus de façons. Cet Ingénu reste une « brute » naturelle. Il n'a nullement été civilisé par son instruction religieuse. Son baptême au contraire, sous le patronage de Mlle de Saint-Yves, n'a fait qu'attiser les désirs qu'allume en lui cette belle personne, qui d'ailleurs l'aime. Mais voilà qu'entre lui, le filleul, elle, la marraine, se dresse un obstacle quasi insurmontable. D'où sa fureur. De toute évidence la grâ

du sacrement n'a point opéré. Il a plutôt « le diable au corps », depuis qu'il est baptisé, avoue « pleurant » Mlle de Kerkabon (p. 101). Sa violence se manifeste encore, à son arrivée à Versailles. Dans la cour des cuisines, les porteurs de chaise auxquels il s'adresse s'étant moqués de sa naïveté, il les rosse (p. 108). Le lendemain, arrêté dans sa chambre, et conduit en carrosse, « il prend à la gorge deux de ses conducteurs [...], les jette par la portière, se jette après eux, et entraîne le troisième, qui voulait le retenir ». Il faut « lier », bien serré, l'énergumène : ainsi empaqueté, « on le porte en silence » dans sa cellule de la Bastille, « comme un mort qu'on porte dans son cimetière » (p. 110).

C'est donc en cette prison qu'il va faire son éducation véritable. Il a la chance de la trouver bien garnie de livres. Autre chance : il y est enfermé avec un prêtre d'esprit vraiment charitable, Gordon, qui croupit là pour crime de jansénisme. Le vieil homme se prend d'une grande sympathie pour cet enfant malheureux, si fondamentalement bon. Il le guide dans ses lectures, il en discute avec lui, afin qu'en soit tiré le meilleur profit. Le récit consacre ainsi plusieurs chapitres à cette transformation de l'homme de la nature par les livres. Les progrès seront d'autant plus brillants que la bonne influence s'exerce en terrain vierge. Gordon d'emblée avait admiré le « bon sens naturel de cet enfant presque sauvage » (p. 119). Parce que l'Ingénu n'a « rien appris dans son enfance », il n'a pas « appris de préjugés ». « Son entendement, n'ayant point été courbé par l'erreur », comme celui de l'Européen, « était demeuré dans toute sa rectitude. Il voyait les choses comme elles sont, au lieu que les idées qu'on nous donne dans l'enfance nous les font voir toute notre vie comme elles ne sont point » (p. 128). Bien entendu cette littérature bienfaisante, c'est celle-là même que Voltaire juge telle, qu'il s'agisse de philosophie, d'histoire, de poésie, de théâtre. Mais on retiendra que le philosophe ici affirme une fois de plus la valeur de la culture littéraire. Grâce à la littérature, entendue au sens le plus large, « l'Ingénu développe son génie », il fait « des progrès rapides dans les sciences, et surtout dans les sciences de l'homme ». Les lettres, bien loin de le pervertir, comme le prétend paradoxalement Rousseau, le transforment de sauvage en un être civilisé.

Le jeune Ingénu, nous explique-t-on, ressemblait à un de ces arbres vigoureux qui, nés dans un sol ingrat, étendent en peu de temps leurs racines et leurs branches quand ils sont transplantés dans un terrain favorable ; et il était bien extraordinaire qu'une prison fût ce terrain. (p. 120)

Point si « extraordinaire », au XVIII<sup>e</sup> siècle. Voltaire a imaginé une de ces expériences *in vitro*, où se plaisent les fictions philosophiques. À l'abri de tout ce qui peut venir de l'extérieur, soumis à la seule action des livres, qu'il lit avec l'aide de Gordon, l'Ingénu se métamorphose. Il en prend conscience lui-même : « j'ai été changé de brute en homme » (p. 117). Lorsque Mlle de Saint-Yves le retrouve, elle est étonnée de sa transformation : « ce n'est plus le même homme ; son maintien, son ton, ses idées, son esprit, tout est changé » (p. 142). Le paradoxe est que le reclus de la Bastille est devenu un être sociable. Il est désormais, remarque la jeune fille, non plus comme par le passé « étranger à tout le monde » mais « respectable ». Il se présente comme un futur mari tout à fait acceptable. « Il sera l'honneur et la consolation » de la famille. Dans le drame de l'agonie et de la mort de Mlle de Saint-Yves, il aura encore des accès d'emportement : ce seront, nous précise-t-on, les « saillies d'une grande âme ». Mais il sait se contenir :

Il avait appris à joindre la discrétion à tous les dons heureux que la nature lui avait prodigués, et le sentiment prompt de ses bienséances commençait à dominer dans lui. (p. 148)

Tel qu'il est maintenant, il surmontera la terrible épreuve, et la tentation du suicide. Il est prêt pour une belle carrière d'officier, d'homme du monde, de « philosophe ».

Autour de lui, le récit entraîne d'autres personnages dans le processus du « roman de formation ». Gordon aussi change. Le « martyr de la grâce efficace », ce « vieux savant infortuné », au contact de ce « jeune ignorant, instruit par la nature », en vient à douter de saint Augustin et de saint Prosper. « Serait-il bien vrai que je ne me fusse rendu malheureux que pour des chimères ? » Sur un point



- [Crazy Horse and Custer: The Parrallel Lives of Two American Warriors pdf, azw \(kindle\), epub, doc, mobi](#)
- [The Forgotten Warrior \(Warriors: Omen of the Stars, Book 5\) pdf](#)
- [Canada's Great War Album book](#)
- [The Eye in the Door \(Regeneration Trilogy, Book 2\) book](#)
- [download The Gone-Away World](#)
  
- <http://patrickvincitore.com/?ebooks/A-Good-Death-Making--the-Most-of-Our-Final-Choices.pdf>
- <http://chelseaprintandpublishing.com/?freebooks/The-Forgotten-Warrior--Warriors--Omen-of-the-Stars--Book-5-.pdf>
- <http://pittiger.com/lib/Worlds-Beyond-Our-Own--The-Search-for-Habitable-Planets--Astronomers--Universe-.pdf>
- <http://www.netc-bd.com/ebooks/The-Eye-in-the-Door--Regeneration-Trilogy--Book-2-.pdf>
- <http://transtrade.cz/?ebooks/The-Gone-Away-World.pdf>